

Zeitschrift: Monuments vaudois
Herausgeber: Association Edimento - pour le patrimoine
Band: 13 (2023)

Artikel: Chaletisation à l'américaine : la Violette à Arzier
Autor: Schmutz Nicod, Catherine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1053372>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chaletisation à l'américaine

La Violette à Arzier

Catherine Schmutz Nicod

À l'occasion de recherches historiques effectuées en 2021-2022 sur la maison de la Violette à Arzier¹, nous avons tenté de constituer pour la région nyonnaise un corpus de villas-chalets et de bâtiments «chaletisés» dans les années 1860 à 1870. Ceci dans le but d'appréhender le contexte tant social, architectural que stylistique de ce type de construction. Notre article propose une première synthèse.

En guise de préambule, précisons que nous avons considéré pour ce corpus aussi bien des villas-chalets que des objets «chaletisés» dès leur conception, ou d'autres dans une phase ultérieure de travaux, sans faire de distinction entre ces différents cas, car cela ne nous a pas semblé nécessaire pour notre propos. C'est l'idée générale de «chaletisation» qui a primé, soit la référence à l'architecture du chalet, avec usage de bois, surtout dans un but décoratif, dans un contexte qui n'est pas lié à une habitation rurale, vernaculaire, et encore moins une construction d'alpage, avec sa production de fromage, selon le sens premier du terme chalet, tel que préconisé par Denyse Raymond.

Rappelons encore avant d'en venir au vif du sujet que les bâtiments édifiés dans le style des chalets suisses ou *rustique national*, s'inscrivent dans un courant international qui s'épanouit surtout en France, en Angleterre et en Allemagne dans la première moitié du XIX^e siècle. À l'échelle du canton de Vaud, le premier exemple, précoce autant qu'isolé, est celui de Fleuri à Rolle réalisé pour le Genevois Jean-Gabriel Eynard en 1833, dont le décor mêle à la fois des éléments rustiques et gothiques².

À notre connaissance, et si l'on expose les objets de manière chronologique, la première occurrence du corpus apparaît en 1857-1858. Il s'agit du bâtiment de la gare de Nyon (**fig. 1**), construit sur un modèle dit *chalet*, qu'on retrouve au nombre de neuf le long de la ligne Ouest-Suisse, tous exécutés sur les plans de l'architecte attitré de



1 Gare de Nyon. Carte postale, après 1900. Bâtiment en maçonnerie avec corps principal datant de 1857 à trois niveaux d'élévation, avec bardage de bois, et toiture à deux pans reposant sur des bras-de-force chantournés. Les toitures latérales sont plus tardives, mais reprennent le même principe (AC Nyon).

la compagnie ferroviaire Jean Franel (1824-1885). À souligner que le style utilisé ici est non seulement nouveau dans la région, mais qu'il est le premier en Suisse pour ce type de bâtiment³. Ceci démontre d'emblée le lien fort qui unit la région au style chalet, et plus encore sa diffusion à l'arrivée d'un public de voyageurs et de touristes, qu'ils soient étrangers ou non.

Dans le corpus nyonnais, un cas proche stylistiquement est proposé à la même date par l'architecte Francis Gindroz (1822-1878). Il s'agit de la clinique privée de la Métairie à Nyon, destinée à une patientèle genevoise et internationale fortunée, reprenant le modèle proposé par Franel pour la gare, avec un corps principal et des ailes plus basses. Le tout prend place au milieu d'un parc très arboré, conçu dans un esprit de simplicité campagnarde à l'extérieur, et d'un certain luxe à l'intérieur⁴.

Parmi les exemples édifiés dans la décennie suivante, mentionnons le *Chalet des Bois* à Arnex-sur-Nyon, tout proche de Crassier, qui, selon les archives familiales⁵, aurait été aménagé en 1860 pour le célèbre paléontologue Perceval de Loriol (1828-1908). Il s'agit étonnamment d'une construction entièrement en maçonnerie, mais qui se distingue par ses généreux avant-toits soutenus de longs bras-de-force⁶.

Quatre ans plus tard, en 1864-1865, sera construite au Molard de Bursins une villa-chalet par l'architecte Alfred Cugnet (1830-1874), pour le Genevois Charles Eynard, neveu de Jean Gabriel⁷. Cas remarquable car il s'agit de l'un des premiers chalets préfabriqués connus dans la région, dont le bois a été livré par la Fabrique & Parquerterie d'Interlaken (incendié en 1930).

À la même date, le domaine baptisé *La Bergerie*, que le prince Napoléon⁸ vient de constituer au bord du lac à Gland, s'agrémente de nombreuses dépendances à portée utilitaire, puisant dans un vocabulaire rustique. Par exemple, le port privé est composé d'un hangar à bateaux (dont un à vapeur), d'un chalet de pêcheur qui présente les atours du chalet suisse, alors que la loge du jardinier offre ceux du *chalet tyrolien* avec rondins de bois⁹ (**fig. 2**). À Gland, l'architecture de bois se cantonne aux dépendances, alors que la maison de maître est exécutée peu auparavant complètement en maçonnerie, par l'architecte français Émile Trélat (1821-1907), sans référence aux styles régionalistes.

Peu après, et toujours dans l'entourage napoléonien, traversons le lac pour considérer le chalet Bessaraba (ou Bassaraba) construit à Amphion, surtout connu pour avoir accueilli Marcel Proust et Anna de Noailles. Ce domaine a été réaménagé en 1870 à l'instigation des parents de cette dernière, les princes Brancovan, qui l'achètent au comte Walewski, fils naturel de Napoléon, avec sa villa-chalet préexistante, construite vers 1867 sur les plans de l'architecte Francis Gindroz. Les Brancovan passent l'été à Amphion et habitent le reste de l'année à Paris. Les amis de passage séjournent dans de petits chalets disséminés dans le jardin, alors qu'une nouvelle maison, un château, est dessiné dans un style néogothique. Le chalet Bessaraba, anciennement Walewski, présente une très forte parenté formelle et stylistique avec celui de Bellevue dans le canton de Genève, appartenant aux Barbey, et également réalisé par Francis Gindroz en 1868-1869 (**fig. 3**), et sur lequel nous reviendrons plus loin.

Un cas de «chaletisation» d'une ancienne maison de maître construite au XVIII^e siècle est visible à Pont Farbel sur la commune de Prangins (route de Gland 50-54). En 1870, la famille Devrient-Yersin, alors propriétaire, aménage



2 *Gland, domaine de la Bergerie. Loge du jardinier, dite Chalet tyrolien, construite en 1864 (archives privées).*



3 *Bellevue, Chalet Barbey, 1868-1869 (photo Nathalie Desarzens).*



4 *Arzier, La Violette. Photographie prise après la première phase de «chaletisation», peu après l'achat par Henry Barbey en 1875 (archives privées).*

les lieux en surélevant la toiture et en ajoutant du côté de la cour d'entrée et du lac un grand pignon avec bois découpé. La maison prend désormais une tout autre silhouette, plus ornée et pittoresque. De nombreuses constructions de la région présentent dès lors un décor de bois découpé, animant soit un pignon, un encadrement de fenêtre, ou encore un balcon, mais nous nous sommes arrêtée pour ce corpus à quelques exemples qui nous semblaient vraiment significatifs.

À Crans, dans le prestigieux domaine de la villa Tatiana, du nom de la princesse Tatiana Alexandrovna Ioussoupova (1829-1879), née de Ribaupierre dans une famille d'origine suisse à Saint-Pétersbourg, se trouve une dépendance utilitaire édifiée en 1869-1871, dite *le Chalet* puis *Maison jaune*, qui comporte au premier étage un bardage de bois, tranchant tout à fait avec le style classique de la maison de maître conçue par l'architecte genevois Jean-Marie Gignoux (1815-1876). La princesse, de santé fragile, vient s'y reposer en famille, dans une région où elle a des attaches, de par ses aïeux qui habitaient la Lignière à Gland.

Et finalement à Nyon, signalons encore une maison, route de Genève 28, importante dans le corpus car elle semble la première à être conçue tout en bois, sans élément de maçonnerie visible. Celle-ci, aussi nommée *le Chalet*¹⁰, est bâtie en 1875 par l'éditeur et apiculteur Édouard Bertrand-Olivier, d'origine française¹¹. Elle est sise sur le bord méridional de l'embouchure du ruisseau le Boiron, très proche de la rive du lac (aujourd'hui démolie).

Le premier constat est que les chalets nyonnais des années 1860-1870 réunissent une société aisée, qui paraît en quête d'une vie retirée et idyllique, teintée d'idées rousseauistes. À l'exception de la gare de Nyon, les bâtiments de ce corpus ont en commun d'avoir été construits pour des propriétaires aisés, bercés d'une culture cosmopolite, assez stéréotypée finalement, gravitant entre Paris, Saint-Pétersbourg, Genève et les côtes lémaniques.

Maintenant qu'ont été posés quelques jalons chronologiques, stylistiques, et les propriétaires identifiés, venons-en à la Violette, un exemple spectaculaire de maison «chaletisée» dès 1875 par Henry-Isaac Barbey.

CHALETISATION À L'AMÉRICAINE

Avant d'être le nom d'une maison, la Violette (Violettaz ou Violettat) est un lieu-dit de la commune d'Arzier situé à 1043 mètres d'altitude, tout à fait à l'écart du village, dans une situation qui offre un véritable balcon sur



5 Carte postale montrant La Violette en 1906 (archives privées).

le Léman. La vue depuis le site est exceptionnelle¹². Sur le plan cadastral du début du XIX^e siècle¹³, il existe déjà une construction carrée à l'emplacement de l'actuelle. La fonction d'alors était peut-être liée à un alpage d'estive. Le domaine actuel d'un seul tenant de 17 hectares était autrefois divisé en 15 parcelles appartenant à plusieurs propriétaires, tous dénommés Chapuis. Les parties centrale et sud-est du bâtiment actuel datent de 1843. Elles ont été (re)construites par Jean-Louis Chapuis, comme l'indique l'inscription au-dessus de la porte d'entrée: «JLCP 1843». Il s'agit d'une ferme édifiée sur le même modèle que celles de la région¹⁴, et semble avoir été occupée à l'année à cette date. Après le décès de Jean-Louis Chapuis en 1863, ses propriétés sont partagées entre ses deux fils: Lucien Frédéric hérite de La Violette¹⁵. À sa mort en 1870, sa fille Marie-Bertha, encore mineure, reçoit cette maison. Henry-Isaac Barbey-Lorillard (1832-1906), originaire de Chexbres, habitant New York et Bellevue, acquiert celle-ci le 8 juillet 1875 pour le prix de 25 000 francs¹⁶. Il achète La Violette pour en faire sa maison d'été, à plus de 1000 mètres d'altitude, avec l'idée d'y séjournier durant les chaleurs du mois d'août¹⁷. Dans ce but, il fait transformer les lieux en une demeure qui correspond mieux au standing de la famille (**fig. 4-5**).

Nous connaissons par chance les artisans grâce à une convention du 15 août 1875, pour une première phase de chantier attribuée à Auguste Dorier, tailleur de pierre dont la famille possède une carrière à Monteret, Félix Bricolens, plâtrier, et Louis Cujean, charpentier¹⁸. Ces trois personnages ne sont pas des inconnus dans la région: leur parcours, tant professionnel que politique ou associatif, peut être retracé notamment grâce aux articles de presse en ligne. Néanmoins, aucun nom d'architecte n'est mentionné. Une attribution à Alexandre-Adrien Krieg, Georges Krieg¹⁹, Bernard-Adolphe Reverdin, Jacques-Louis Brocher, Francis Gindroz ou Alfred Cugnet peut être envisagée: tous sont actifs autour de Nyon, et ont dans leur



6 La Violette, façade sud, après la deuxième phase de travaux datant de 1876. La mise en couleurs, vert et blanc, n'est pas d'origine (photo Jeremy Bierer, documentation MAH-PBC Vaud).

carnet de commandes des maisons en bois, mais aucune preuve écrite n'en atteste. Peut-être le tailleur de pierre Auguste Dorier joue-t-il le rôle de chef de chantier.

La maison de la Violette est composée au sud-ouest par le corps de ferme d'origine, et au nord-est par une extension effectuée entre 1875 et 1876²⁰, qui se caractérise par un usage abondant de bois en façade, fait de tavaillonnage, de galeries et balcons à colonnes pansues, de garde-corps en bois découpé à larges motifs géométriques, avec toiture couverte d'ardoise. Ces formes surprenantes, et sans comparaison à notre connaissance dans la région, sont difficiles à relier à l'architecture *Chalet suisse* locale : les larges galeries, leur décor de bois et tavaillonnage font plutôt penser aux styles américains *Shingle*²¹ et *Gingerbread*²², mêlant divers éléments d'architecture coloniale, et évoquent en même temps les isbas russes, aux formes orientalisantes et aux couleurs vives (**fig. 6**).

De même, nous n'avons pu tisser de liens entre la Violette et des modèles d'architectures de bois diffusés à l'Exposition universelle de Paris en 1867, aux provenances parfois exotiques, et dont les décors présentent une profusion de formes chantournées, donnant un supplément de pittoresque apprécié à cette époque²³. Quant à la date de 1876,

marquant la fin des travaux d'extension ou de «chaletisation» de la Violette, elle nous a aussi interpellée : elle représente en effet un pivot, selon l'analyse de l'historienne de l'art Pauline Nerfin, avec une montée en puissance du modèle de la villa-chalet dans la région, et l'apparition d'un nouveau confort, luxueux, destiné à une clientèle aisée. Deuxièmement, cette année-là se tient aux États-Unis l'Exposition universelle de Philadelphie, fêtant le centenaire de la déclaration d'indépendance, signée le 4 juillet 1776. Cette exposition a joué un rôle majeur dans le regain d'intérêt donné au style colonial, typique avec ses galeries de bois, et à mettre en relation avec la promotion d'une architecture nationale identitaire.

À la Violette, les motifs répétitifs formant les garde-corps des terrasses sont assez courants dans notre région et en Europe depuis le milieu du XIX^e siècle, constitués de simples planches de bois ajourées, placées une fois dans un sens, une fois dans l'autre, reprenant le jeu visuel des pleins et des vides typiques des balustres. Ils rappellent tout à fait les exemples publiés par Kaeffer & Cie à Paris en 1877. Ce qui est nettement moins commun, ce sont les colonnes au-dessus du garde-corps, avec des panses et anneaux «boudinés», presque baroques. Ces colonnes semblent un peu courtes en regard des larges motifs qu'elles supportent,



7 *La Violette, vue intérieure du premier étage (photo Jeremy Bierer, documentation MAH-PBC Vaud).*

composant au sud une résille aux formes losangées. Le centre de ces losanges est animé par une dentelle de quatre éléments identiques arrangés de façon à former un motif d'inspiration florale. Pour les piliers qui soutiennent le balcon du premier étage côté lac, formant une pyramide inversée, avec redents arrondis, et évoquant l'idée d'un châpiteau : idem, nous n'avons pas de comparaison régionale.

Quant à la toiture à l'aspect cossu, elle ne rappelle pas non plus les deux pans si typiques des chalets publiés dans les revues de l'époque, avec dentelles de bois soulignant les avant-toits et soutenus par une profusion de bras-de-force. C'est donc bien ailleurs qu'il faut aller chercher les modèles.

L'intérieur de la Violette fait également montre d'un usage généreux du bois, notamment la salle à manger placée au rez-de-chaussée, avec ses lambris d'appui non peints, laissés dans leur teinte naturelle, ainsi que l'étage, avec un escalier central distribuant les chambres, mis en valeur par des colonnettes peintes en bois foncé, et rappelant les redents arrondis de la terrasse. Cet étage est éclairé par un puits de lumière lui-même lambrissé, procurant une unité visuelle très harmonieuse (**fig. 7**). De nombreux éléments d'origine sont encore présents dans la maison, dont les carreaux de

faïence des salles de bain, des papiers peints Zuber, des sols en terrazzo, mais aussi d'anciennes photographies, divers documents et objets historiques (dont un topodict²⁴), ainsi qu'une grande partie du mobilier qui provient du chalet Barbey de Bellevue. Un soin attentif a été apporté à l'entretien et à la transmission de ce patrimoine par les propriétaires actuels : nous tenions à témoigner dans cet article de leur engagement hors du commun.

Le *Chalet suisse* à la mode anglaise, française, allemande, voire nordique, slave ou encore russe, a été étudié dans de nombreux ouvrages et articles. Sa version américaine l'est beaucoup moins, car si les liens entre la Suisse et les États-Unis existent²⁵, ils n'ont pu être établis de manière probante dans le canton de Vaud, par manque de sources véritablement éclairantes. L'étude de la maison La Violette à Arzier permet d'apporter une nouvelle compréhension du phénomène, ceci grâce à l'agrandissement de la Violette effectué en 1875 par Henry Barbey-Lorillard, nouvel acquéreur des lieux, qui se trouve être Américain d'origine suisse. Celui-ci entretient un ancrage genevois fort, de par ses origines familiales, mais également à New York où il a grandi, vécu et travaillé²⁶. Henry Barbey est issu d'un milieu très aisé financièrement ; il est le petit-fils d'Isaac Iselin (1783-1841), qui rencontra un grand succès aux États-Unis grâce

à la construction des chemins de fer; il hérite d'une fortune par sa mère Mary-Helen Barbey-Iselin; et épouse Mary Lorillard (1841-1926), fille de Pierre Lorillard, descendante de l'une des familles américaines les mieux dotées de l'époque (Lorillard Tobacco Company). Bien qu'Henry Barbey vive et travaille à New York, il vient régulièrement en Suisse où sa famille possède une belle propriété au bord du lac Léman à Bellevue, avec un chalet réalisé en 1868-1869, sur les plans de Francis Gindroz, dans un style *à la Suisse* bien plus commun pour la région²⁷ (fig. 3). L'attachement de Barbey à son pays d'origine, et plus particulièrement à Genève se manifeste également à travers la donation qui permet l'édification en 1877-1878 de l'église américaine Emmanuel Episcopal Church (rue de Monthoux 3) à nouveau par l'architecte Francis Gindroz, et dont la première pierre est posée par l'ancien président des États-Unis, Ulysses S. Grant.

La grande question est donc la suivante: Henry Barbey apporte-t-il un projet américain dans ses bagages? Et, plus généralement, avons-nous affaire avec la Violette à une *Farm-House in the Swiss Manner*, pour reprendre une expression du manuel américain rédigé par l'architecte-paysagiste Andrew Jackson Downing, publié à plusieurs reprises depuis 1850?²⁸ À notre sens, la version américaine du style *à la Suisse* a certainement été diffusée par Downing dans son best-seller. Cet ouvrage très complet promeut différents styles architecturaux, et comporte une partie extrêmement pratique sur les intérieurs, les couleurs, le mobilier, les techniques de chauffage et de ventilation. L'auteur propose des maisons de campagne dans cinq styles principaux: *Roman*, *Italian*, *Swiss*, *Venetian*, *Rural Gothic*²⁹, et contient même des chapitres spécifiques au style suisse: *Swiss Cottage* et *Farm-House in the Swiss Manner*. À remarquer, et c'est central, que Downing n'utilise pas le mot *chalet* mais *cottage suisse*. Une association étrange à nos yeux, qui semble expliquer pourquoi le style *chalet* n'existe pas à proprement parler aux USA avant la fin du XIX^e siècle. Le style *chalet* américain prend en effet son origine en Angleterre dans de petites constructions entourées de galeries de bois, voire coiffées de chaume, qu'on trouve à proximité de Londres, et un peu partout ailleurs au Royaume-Uni dès le début du XIX^e siècle, et dont très peu ressemblent à nos constructions alpines. Selon Downing, le *cottage suisse* est considéré comme la plus pittoresque de toutes les constructions en bois, avec ses larges toitures et ses nombreux ornements. Ce type est spécialement adapté au paysage sauvage et romantique dont il est originaire³⁰.

Un indice supplémentaire d'une origine américaine pour la Violette se trouve dans les archives de la maison, où est conservé un plan lié à la transformation avec un schéma pour de nouvelles canalisations, portant le tampon de la *Suburban Engineering Company*,



8 Prangins, chalet Les Mélèzes. Carte postale, non datée (AC Prangins).

entreprise sise à New York, et détenue par la famille Barbey. De plus, la dimension des nouvelles fenêtres, la largeur des portes, le nombre de salles de bains installées dès l'origine, dénotent un confort apporté à l'habitation encore inconnu dans nos contrées, et qui donnent d'autant plus crédit à un projet américain. La lecture du recueil de modèles de Downing montre que la version américaine du chalet suisse prend de grandes libertés avec son modèle d'origine, sans aucun complexe pourraient-on dire, et n'en garde finalement qu'un élément «marqueur» de base, le bois, qui apporte la touche pittoresque aux maisons de campagne ainsi qu'à leurs dépendances rurales ou d'agrément. L'architecture des maisons privées américaines du XIX^e siècle puise à des sources diverses, mêle modèles coloniaux du sud des États-Unis à trois catégories principales européennes qui constituent des références presque incontournables : le cottage anglais teinté de néogothique, la villa à l'italienne au vocabulaire classicisant, et le chalet suisse, qui revisite l'architecture vernaculaire des Alpes, reconnaissable à l'usage extensif du bois. Il s'agit pour les architectes américains d'un travail de transposition créatif des modèles existants pour les adapter aux standards de leurs clients, des propriétaires aisés : c'est-à-dire des habitations secondaires, confortables, spacieuses, hygiéniques, ventilées et bien chauffées, représentatives de leur statut social. La connaissance des modèles européens étant surtout transmise à travers les publications, cela laisse une liberté d'autant plus grande pour les réinterpréter. Et peut expliquer l'air si particulier procuré à la Violette, car vraisemblablement «chaletisée» à l'américaine³¹, sans référence locale. Cette belle maison restera aux mains des descendants de la famille Barbey pendant 120 ans, jusqu'en 1993, année de l'achat par la famille Maitre.

CHALETISER – DÉCHALETISER

En guise de conclusion, dans le corpus de la région nyonnaise apparaît un cas singulier: en 1886, le Français Antoine-Charles Sauvel acquiert à Prangins au lieu-dit En Trembley plusieurs parcelles de pré et de champs pour y construire un *chalet d'habitation*, qui semble avoir été terminé en 1892³². Cette maison assez luxueuse était enrichie de nombreux éléments de bois découpé (**fig. 8**). Or, ceux-ci, ainsi que la toiture d'origine, ont disparu lors d'importants travaux effectués probablement en 1954. Le chalet d'origine n'est plus du tout reconnaissable et se présente dès lors sous la forme d'une maison de maître coiffée d'une toiture à croupe à coyaux avec épis de faîtage (**fig. 9**). Un exemple étonnant qui tend à démontrer que l'architecture régionaliste connaît un tournant radical dans les années 1950 : celle-ci délaisse peu à peu les attraits rupestres du chalet en bois pour se réapproprier un style néo-XVIII^e, plus classicisant, qui va se diffuser dans notre région, amenant un nouveau pan d'histoire architecturale. Un autre exemple parlant est celui de la gare de Nyon, présentée comme le premier jalon régional de notre corpus, qui a été «déchaletisée» dès 1922³³ dans le cadre d'agrandissements et de modernisations successives. L'allure donnée au bâtiment devient plus classique, avec ouverture de baies en plein-cintre au rez-de-chaussée, mais avec un appauvrissement progressif de tous les éléments décoratifs, allant jusqu'à nier l'articulation même de l'expression architecturale avec le crépi uniforme apposé à tout l'ensemble il y a quelques années. Les seuls vestiges du chalet d'origine encore en place sont les deux piles portant l'avant-toit du bâtiment côté Genève.



9 Prangins, le chalet Les Mélèzes complètement «déchaletisé» en 1954, dans son état actuel (photo Nathalie Desarzens).

NOTES

¹ Située chemin de la Violettaz. Nos recherches ont été menées en grande partie dans le cadre de la Rédaction vaudoise des Monuments d'art et d'histoire de la Suisse. Nous avons pu bénéficier d'une synthèse historique et de documents d'archives transmis par Pierre-Olivier Maitre, propriétaire de la maison. Qu'il en soit ici vivement remercié. Avec sa famille, il m'a par ailleurs généreusement reçue à plusieurs reprises dans sa maison, accompagnée de Nathalie Desarzens et de Pauline Nerfin. Toutes et tous m'ont prodigué aide, soutien et conseils. Je tiens aussi à remercier M. Taschini, maire de Bellevue-Genève, ainsi que l'entreprise Richemont, propriétaire de l'ancien domaine Barbey, qui nous a fait visiter les lieux.

² Paul BISSEGGER, *Entre Arcadie et Panthéon. Grandes demeures néo-classiques aux environs de Rolle*, Lausanne 2001 (BHV 121), pp. 316-319; et du même auteur, *Le Moyen Âge romantique au Pays de Vaud. 1825-1850. Premier épanouissement d'une architecture néo-médiévale*, Lausanne 1985 (BHV 79), p. 31. Sur les chalets genevois précurseurs, il existe plusieurs références bibliographiques, dont celle de Leïla EL-WAKIL, «Ferme bernoise ou chalet: le «rustique-national» en question à Genève au début du XIX^e siècle», in *NMAH* 37, 1986, 1, pp. 43-50, consultable en ligne.

³ www.sbbarchiv.ch, D560388.pdf.

⁴ Catherine SCHMUTZ NICOD, *Clinique de la Métairie à Nyon*, Lausanne 2021 (Monuments d'exception).

⁵ ACV, PP 614.

⁶ Architecte non identifié.

⁷ Sur ce chalet, voir Loïc ROCHAT, «*Cugnet sera mon architecte*». *Ascension sociale et mutation professionnelle d'une dynastie de maîtres charpentiers et d'architectes vaudois, XVIII^e-XIX^e siècles*, Neuchâtel 2013, p. 52.

⁸ Cousin germain de Napoléon III, plus connu sous le nom de Plon-Plon.

⁹ Archives privées, Prangins. Peut-être sur les plans d'Émile Trélat qui signe un plan de la propriété avec la mention de toutes ses dépendances. Elles ont quasiment toutes été démolies.

¹⁰ AC Nyon, BLEU A 61, 29.3.1875.

¹¹ Cofondateur en 1876 de la Société romande d'apiculture.

¹² À tel point qu'Eugène de La Harpe du Club alpin suisse en a dessiné un croquis long de 6 mètres, contenu dans un fascicule imprimé en 1889: *Panorama de la Violette sur Arzier: 1043 mètres* [éditeur non identifié].

¹³ ACV, Gb 223 b-1, f. 19.

¹⁴ Daniel GLAUSER & Denyse RAYMOND, *Les maisons rurales du canton de Vaud*, tome 1: *Le Jura vaudois et ses contreforts*, Bâle 1989 (Les maisons rurales de Suisse 16).

¹⁵ Archives privées La Violette, Partage et succession de Jean-Louis Chapuis, acte notarié du 21 mai 1863.

¹⁶ La maison est mise en vente depuis 1872. Archives privées La Violette, acte de vente, notaire Gabriel Dufour, Nyon, 8 juillet 1875.

¹⁷ Au début de l'été, la famille prenait le bateau depuis New York pour occuper principalement la propriété de Bellevue, avant de monter à Arzier. Communication de feu George Sommaripa, descendant de Henry Barbey, à Pierre-Olivier Maitre.

¹⁸ Le devis se monte à 4056 francs. Convention pour transformations et devis, 15 août 1875. Un contrat de «louage de service» est passé avec les époux Dufour, instituant ceux-ci concierges de la Violette. On y apprend qu'un fermier est aussi engagé au domaine. Archives privées La Violette.

¹⁹ Domaine de Gachet à Founex: démolition et reconstruction de la partie rurale par Georges Krieg, 1869-1871, et travaux au domaine de Bougival à Nyon à la même date, par Adrien Krieg.

²⁰ La taxation du bâtiment passe en 1875 de 2320 à 6000 francs (ACV, GEB 223, PV 105 et Gf 223/6, f^os 49 et 51). Voir la fiche du recensement architectural, ainsi que Daniel GLAUSER & Denyse RAYMOND, *Les maisons rurales du canton de Vaud*, tome 3: *De la Côte à la Venoge*, Bâle 2002 (Les maisons rurales de Suisse 18), pp. 152 et 424, note 36. La date de fin des travaux d'aménagement nous est donnée par celle gravée sur la fontaine, avec initiales du propriétaire.

²¹ Le style *Shingle* (en anglais: bardoe de couverture) a été rendu populaire par la New England School of Architecture. L'influence anglaise y est combinée à l'architecture coloniale américaine qui a suivi la célébration du centenaire en 1876.

²² Le style *Gingerbread* (en anglais: pain d'épice) est beaucoup plus fantaisiste que le *Shingle*, voire débridé, avec une grande profusion de décors en bois évoquant des maisons de contes de fées, type Hansel & Gretel. Comme le *Shingle*, il est associé à d'autres styles tels le *Carpenter Gothic* ou *Rural Gothic*, victorien, *Queen Anne*, etc.

²³ Sur la France, voir l'article de Christina HORISBERGER, «Die Rezeption des ‹Chalet suisse› in Frankreich zwischen Fortschritt und Folklore», in *A+A* 52, 2001, 3, pp. 44-51.

²⁴ «Indicateur de panorama» avec lunette et table panoramique, breveté en 1890 par Otto Eichenberger. Un modèle original est visible au Musée d'histoire des sciences de Genève.

²⁵ Par exemple, Richard Morris Hunt (1827-1895), architecte américain entré chez l'architecte genevois Samuel Darier (1808-1884); le Genevois Edmond Fatio construisant un chalet à Long Island New York, voir à ce propos le mémoire de licence de Frédéric PYTHON, *Edmond Fatio (1871-1959). Villas genevoises. Architectures patriotiques*, Faculté des Lettres, Université de Genève 2007; ou encore le Neuchâtelois Léo Châtelain mandaté à Gorgier pour Antoine Borel, établi à San Francisco.

²⁶ Voir la nécrologie de Henry Barbey publiée dans le *New York Times* en 1906.

²⁷ Voir David RIPOLL, *Chalet Les Chênes, Bellevue*. 4, étude historique, Section monuments et sites du Canton de Genève, 2002. À noter que la famille Barbey possède un autre chalet dans le canton de Vaud. Voir Isabelle ROLAND, *La dépendance du chalet Boissier Barbey à Valeyres-sous-Rances (ch. du Chalet 3). Brève étude historique et photographies avant travaux*, étude non publiée, Section monuments et sites de l'État de Vaud, décembre 2012. Le chalet et sa dépendance furent construits en 1870 par Pierre Edmond Boissier et sa sœur Valérie, épouse d'Agénor de Gasparin. Selon la tradition familiale, le chalet et sa dépendance furent édifiés à l'occasion du mariage de Caroline, fille de Pierre Edmond, avec William Barbey le 3 juillet 1869, pour leur servir de résidence d'été. Il fait probablement partie des premiers exemples livrés en pièces détachées puis montés sur place. Selon la famille, ce chalet proviendrait de la Fabrique & Parquerterie d'Interlaken. Il semble cependant probable qu'un architecte en ait dessiné les plans.

²⁸ Andrew Jackson DOWNING, *The Architecture of Country Houses, including designs for Cottages, Farm-houses, and Villas, with remarks on interiors, furniture and the best modes of warming and ventilating*, publié à New York (première édition de 1850).

²⁹ Ce recueil est surtout connu pour sa promulgation du *Rural Gothic*, style extrêmement répandu outre-Atlantique, qu'on considérait comme constitutif de l'identité américaine.

³⁰ Selon DOWNING 1850 (cf. note 28), p. 123, «*The genuine Swiss cottage may be considered the most picturesque of all dwellings built of wood. Bold and striking in outline, and especially in its widely projecting roof, which is peculiarly adapted to a snowy country, rude in construction, and rustic and quaint in ornaments and details, it seems especially adapted to the wild and romantic scenery where it originated.*»

³¹ Pour reprendre l'expression de Jean-Marie Pérouse de Montclos, qui parle de chalet à la Suisse: Jean-Marie PÉROUSE DE MONTCLOS, «Le chalet à la Suisse, fortune d'un modèle vernaculaire», in *Zeitschrift für Geschichte der Baukunst* 17, 1987, pp. 76-96, et celle de Downing qui dit «*in the swiss manner*».

³² Nathalie DESARZENS, *Dépendance de la propriété «Les Mélèzes» Chemin de Trembley 28 (ECA 210) Prangins*, étude historique non publiée, Section monuments et sites de l'Etat de Vaud, 2016.

³³ www.sbbarchiv.ch, D560388.pdf. Nous n'avons pas retrouvé toutes les dates des transformations.